

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-682/SG/CG portant octroi de crédits complémentaires au titre de 1972 à la gestion administrative de la Caisse des Prestations sociales.

n° 72-682/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
3 mai 1972

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1972

Date du numéro
25 mai 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 13-72/CPS du 11 février 1972 du Conseil d'administration de la Caisse des Prestations sociales portant adoption de crédits complémentaires au titre de l'exercice 1972 aux postes suivants de la gestion administrative : — 6100 Salaires 2.766.850 FD. — 6101 Indemnités de sujétion 930.000 FD. — 6102 Indemnités d'éloignement 532.000 FD. — 617 Charges sociales 671.830 F.D. ————— 5.320.680 FD.